

Publié le 9 décembre 2021

Le Ceep France devient SGI France!

Le 30 novembre 2021 a marqué un tournant pour le Ceep France, section française de SGI Europe (anciennement connu sous le nom de CEEP Europe). Au cours de son Assemblée générale annuelle, l'association a approuvé à l'unanimité son changement de nom pour ainsi devenir SGI France. Ce changement vient aligner le réseau français des entreprises de services publics à l'association mère, acteur incontournable du mouvement européen des services d'intérêt général.



2020, le Ceep Europe devient SGI Europe

Depuis 1961, le désormais ex-Ceep Europe rassemble les entreprises de toute l'Union européenne (UE) dédiées au service du public et de l'intérêt général. Ce partenaire social européen représente ainsi les employeurs et entreprises qui fournissent des services publics. Poussé par la volonté de mieux coller à sa mission, le Ceep a décidé d'évoluer via un changement de nom. C'est ainsi qu'à l'occasion de l'Assemblée générale du 8 décembre 2020, le Ceep a révélé sa nouvelle identité en tant que SGI Europe à l'occasion d'une cérémonie officielle tenue en présence de ses membres.



© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



2021, le Ceep France devient SGI France

Dans la perspective de ce changement de nom, le Bureau de la section française a décidé à son tour d'engager un processus pour changer son propre nom afin de s'aligner sur l'identité de l'association mère. Très naturellement, le nom de « SGI France - Section française de SGI Europe » a été retenu comme le nouveau nom que porterait la section française. Cette initiative permet une meilleure identification au niveau des pouvoirs publics nationaux et européens, et garantit une certaine fidélité vis-à-vis de la nouvelle identité de SGI Europe. Ainsi, le changement de nom de Ceep France à SGI France a été proposé et validé à l'unanimité lors de l'Assemblée générale de la section française qui a eu lieu à la Tour Eiffel le 30 novembre dernier.

En outre, il a été jugé pertinent de modifier le logo, conformément à la nouvelle dénomination et en lien avec l'identité graphique de SGI Europe. Une baseline a également été définie par le Bureau : « Section française des employeurs au service de l'intérêt général et du public pour le développement durable, la croissance et l'innovation ».



Pourquoi SGI?

Ce sigle fait référence à « services of general interest », les services d'intérêt général défendus et promus par SGI Europe ainsi que SGI France. Ce changement de nom est le fruit d'un processus qui aura duré plus de deux ans, durant lequel les membres et le secrétariat général ont cherché à trouver, ensemble, le meilleur dénominateur commun pour les identifier. Il était également question de moderniser leur acronyme après plus de soixante ans d'existence, de manière à représenter au mieux le cœur de leur action politique.

En tant que composante française de SGI Europe, la section française voit dans cette initiative une réelle identification à l'organisme politique bruxellois - SGI Europe - et entend correspondre au mieux aux valeurs et actions menées par ce dernier.

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2